



Fondé en 1893

DE ROUBAIX TOURCOING

Fondé en 1893

Abonnements... Nord et Départements limitrophes... 4 fr. 50 9 fr. 18 fr.

ABONNEMENTS 3 Mois 6 Mois 1 An... Nord et Départements limitrophes... 4 fr. 50 9 fr. 18 fr.

Le Numéro 5... Les Annonces et Réclames sont reçues directement au Bureau du journal...

Lundi 2 JUILLET 1906

Le Contrat Collectif

Le moment me paraît opportun pour entretenir les lecteurs du Réveil du Nord du contrat collectif et de leur donner une analyse de la notion de ce contrat au double point de vue économique et juridique.

Au point de vue économique le contrat collectif est l'objectif nécessaire des organisations syndicales. Les associations professionnelles s'efforcent en effet d'obtenir pour leurs membres des conditions meilleures d'existence (augmentation de salaire; réduction de la journée de travail, etc.).

Le règlement d'atelier accepté par les ouvriers, les arrangements signés entre représentants des associations patronales et ouvrières, les tarifs arrêtés par le syndicat et respectés tacitement par le patron et chaque ouvrier, les procès-verbaux de conciliation et d'arbitrage qui mettent fin à un conflit rentrent dans le domaine du contrat collectif.

On voit immédiatement que le succès de l'institution qui préoccupe tous ceux que le mouvement ouvrier intéresse est intimement lié à la question syndicale. De la force syndicale, de la puissance de résistance et de lutte des ouvriers organisés dépendent la diffusion et l'application des contrats collectifs.

En 1791, le contrat collectif n'offre aucune utilité. Il est de plus irréalisable. A cette époque la réglementation législative rendait inutile le contrat collectif dont le principal rôle est de maintenir certains taux de salaires.

De plus la concurrence n'agit pas pleinement — Adam Smith l'a démontré. « Les privilèges exclusifs des corporations... ont la même tendance que les monopoles. Ils peuvent tenir les prix de marché de quelques marchandises particulières au-dessus du prix naturel et maintenir quelque peu au-dessus du taux naturel tant les salaires du travail que les profits des capitalistes qu'on y emploie. »

On aurait sans doute pu concevoir des tarifs arrêtés par les délégués des corporations en présence. Mais tout contrat suppose une égalité de situation entre les contractants. L'égalité était remplacée par la persécution sous l'ancien régime.

Marc Sangnier a montré que le contrat collectif ne pouvait exister à côté des monopoles achetés par les maîtres et qui ne devaient profiter qu'à ces derniers.

Sombre Idylle

Julie Clairac allait avoir vingt ans. On ne pouvait la voir sans la remarquer. C'était une belle fille, douée d'une figure très agréable, avec de grands yeux noirs et une hanche admirablement dessinée.

Julie était intelligente et avait reçu une instruction assez soignée. Elle eut la chance inespérée, dans cette immense agglomération où la lutte pour la vie est si rude et si intense, d'être choisie par un riche industriel.

Notre jeune artiste manœuvra si bien, qu'il eut rapidement des relations suivies avec sa voisine. Pur ne pas l'effaroucher, il lui parla d'abord de ses travaux, de ses soucis, de ses espérances; il exposa ses idées sur l'art et fit, non sans éloquence, l'éloge des maîtres contemporains.

« N'avez-vous pas deviné, Julie, que je vous aime depuis le jour où j'ai eu le bonheur de vous connaître. Voulez-vous, pour moi, me fiancer et bientôt ma femme? Dites, le voulez-vous? »

Julie, en entendant cette déclaration, fut surprise, quoiqu'elle l'attendait. Elle garda le silence et des larmes perlèrent à ses yeux. « Voulez-vous que je sois votre fiancé? »

« Te reverrai-je? lui disait-elle au moment où le paquebot allait se mettre en mouvement. Certainement, car je ne vais affronter aucun danger. En attendant ma pensée ne te quittera pas. »

« La mine sera toujours avec toi... A peine débarqué au Pirée, il envoya un télégramme à Julie. « J'arrive. En touchant ce sol qu'on foule les pas de tant de grands hommes, je pense à toi, uniquement à toi. Malgré son ciel bleu, je trouve ce pays triste, sans toi. Il me semble que je t'aime un peu plus chaque jour, si c'est possible. »

« Je partage ta joie et pense comme toi. Aussi, vais-je hâter mon retour. Il me semble qu'il y a un siècle que je t'ai quittée. A bientôt. »

CHRONIQUE

putation, et il partit, après avoir promis de revenir dès qu'il le pourrait. Le paquebot qui le transportait était en vue des côtes de France, encore quelques tours d'hélice, et il allait toucher au port, lorsqu'il fut surpris par une effroyable tempête, comme il en surgit parfois dans la Méditerranée, et il alla se briser sur des récifs justement redoutés des marins, car ils ont plus d'un méfait à leur actif.

« La Compagnie de Courrières... La série n'est pas close; — après l'Humanité, la Lanterne, le Radical, l'Action, le Peuple, de Bruxelles le Journal de Charleroi, le Réveil du Centre, la Tribune de Saint-Etienne, la Dépêche Dauphinoise et le Petit Provençal, voici

« Le Petit Calaisien » qui sous le titre « Procès charbonnages » et la signature de notre excellent confrère A. J. Naudin, publie l'article suivant: La société des mines de Courrières trouve sans doute qu'elle n'a pas encore assez fait parler d'elle.

« Le Peuple du Centre » qui sous le titre « Procès charbonnages » et la signature de notre excellent confrère A. J. Naudin, publie l'article suivant: La société des mines de Courrières trouve sans doute qu'elle n'a pas encore assez fait parler d'elle.

« Le Peuple du Centre » qui sous le titre « Procès charbonnages » et la signature de notre excellent confrère A. J. Naudin, publie l'article suivant: La société des mines de Courrières trouve sans doute qu'elle n'a pas encore assez fait parler d'elle.

« Le Peuple du Centre » qui sous le titre « Procès charbonnages » et la signature de notre excellent confrère A. J. Naudin, publie l'article suivant: La société des mines de Courrières trouve sans doute qu'elle n'a pas encore assez fait parler d'elle.

« Le Peuple du Centre » qui sous le titre « Procès charbonnages » et la signature de notre excellent confrère A. J. Naudin, publie l'article suivant: La société des mines de Courrières trouve sans doute qu'elle n'a pas encore assez fait parler d'elle.

« Le Peuple du Centre » qui sous le titre « Procès charbonnages » et la signature de notre excellent confrère A. J. Naudin, publie l'article suivant: La société des mines de Courrières trouve sans doute qu'elle n'a pas encore assez fait parler d'elle.

« La Lumière de la Merne »

« Elle est insatiable! » C'est de la Compagnie de Courrières qu'il s'agit. Il ne lui suffit pas d'avoir soulevé contre elle une réprobation universelle.

« La Compagnie de Courrières... La série n'est pas close; — après l'Humanité, la Lanterne, le Radical, l'Action, le Peuple, de Bruxelles le Journal de Charleroi, le Réveil du Centre, la Tribune de Saint-Etienne, la Dépêche Dauphinoise et le Petit Provençal, voici

« Le Petit Calaisien » qui sous le titre « Procès charbonnages » et la signature de notre excellent confrère A. J. Naudin, publie l'article suivant: La société des mines de Courrières trouve sans doute qu'elle n'a pas encore assez fait parler d'elle.

« Le Peuple du Centre » qui sous le titre « Procès charbonnages » et la signature de notre excellent confrère A. J. Naudin, publie l'article suivant: La société des mines de Courrières trouve sans doute qu'elle n'a pas encore assez fait parler d'elle.

« Le Peuple du Centre » qui sous le titre « Procès charbonnages » et la signature de notre excellent confrère A. J. Naudin, publie l'article suivant: La société des mines de Courrières trouve sans doute qu'elle n'a pas encore assez fait parler d'elle.

« Le Peuple du Centre » qui sous le titre « Procès charbonnages » et la signature de notre excellent confrère A. J. Naudin, publie l'article suivant: La société des mines de Courrières trouve sans doute qu'elle n'a pas encore assez fait parler d'elle.

« Le Peuple du Centre » qui sous le titre « Procès charbonnages » et la signature de notre excellent confrère A. J. Naudin, publie l'article suivant: La société des mines de Courrières trouve sans doute qu'elle n'a pas encore assez fait parler d'elle.

« Le Peuple du Centre » qui sous le titre « Procès charbonnages » et la signature de notre excellent confrère A. J. Naudin, publie l'article suivant: La société des mines de Courrières trouve sans doute qu'elle n'a pas encore assez fait parler d'elle.

« Le Patronat Actuel »

« Un homme est patron, non parce qu'il a des aptitudes spéciales de nature à favoriser l'épanouissement de l'industrie non parce qu'il est investi de la confiance des hommes qui, vivant de cette industrie ont intérêt à le faire prospérer, mais parce qu'il est fils de patron ou parce que sa fortune lui permet d'acquiescer au grade.

« Le Patronat Actuel... La série n'est pas close; — après l'Humanité, la Lanterne, le Radical, l'Action, le Peuple, de Bruxelles le Journal de Charleroi, le Réveil du Centre, la Tribune de Saint-Etienne, la Dépêche Dauphinoise et le Petit Provençal, voici

« Le Petit Calaisien » qui sous le titre « Procès charbonnages » et la signature de notre excellent confrère A. J. Naudin, publie l'article suivant: La société des mines de Courrières trouve sans doute qu'elle n'a pas encore assez fait parler d'elle.

« Le Peuple du Centre » qui sous le titre « Procès charbonnages » et la signature de notre excellent confrère A. J. Naudin, publie l'article suivant: La société des mines de Courrières trouve sans doute qu'elle n'a pas encore assez fait parler d'elle.

« Le Peuple du Centre » qui sous le titre « Procès charbonnages » et la signature de notre excellent confrère A. J. Naudin, publie l'article suivant: La société des mines de Courrières trouve sans doute qu'elle n'a pas encore assez fait parler d'elle.

« Le Peuple du Centre » qui sous le titre « Procès charbonnages » et la signature de notre excellent confrère A. J. Naudin, publie l'article suivant: La société des mines de Courrières trouve sans doute qu'elle n'a pas encore assez fait parler d'elle.

« Le Peuple du Centre » qui sous le titre « Procès charbonnages » et la signature de notre excellent confrère A. J. Naudin, publie l'article suivant: La société des mines de Courrières trouve sans doute qu'elle n'a pas encore assez fait parler d'elle.

« Le Peuple du Centre » qui sous le titre « Procès charbonnages » et la signature de notre excellent confrère A. J. Naudin, publie l'article suivant: La société des mines de Courrières trouve sans doute qu'elle n'a pas encore assez fait parler d'elle.

« Le Patronat Actuel »

« Un homme est patron, non parce qu'il a des aptitudes spéciales de nature à favoriser l'épanouissement de l'industrie non parce qu'il est investi de la confiance des hommes qui, vivant de cette industrie ont intérêt à le faire prospérer, mais parce qu'il est fils de patron ou parce que sa fortune lui permet d'acquiescer au grade.

« Le Patronat Actuel... La série n'est pas close; — après l'Humanité, la Lanterne, le Radical, l'Action, le Peuple, de Bruxelles le Journal de Charleroi, le Réveil du Centre, la Tribune de Saint-Etienne, la Dépêche Dauphinoise et le Petit Provençal, voici

« Le Petit Calaisien » qui sous le titre « Procès charbonnages » et la signature de notre excellent confrère A. J. Naudin, publie l'article suivant: La société des mines de Courrières trouve sans doute qu'elle n'a pas encore assez fait parler d'elle.

« Le Peuple du Centre » qui sous le titre « Procès charbonnages » et la signature de notre excellent confrère A. J. Naudin, publie l'article suivant: La société des mines de Courrières trouve sans doute qu'elle n'a pas encore assez fait parler d'elle.

« Le Peuple du Centre » qui sous le titre « Procès charbonnages » et la signature de notre excellent confrère A. J. Naudin, publie l'article suivant: La société des mines de Courrières trouve sans doute qu'elle n'a pas encore assez fait parler d'elle.

« Le Peuple du Centre » qui sous le titre « Procès charbonnages » et la signature de notre excellent confrère A. J. Naudin, publie l'article suivant: La société des mines de Courrières trouve sans doute qu'elle n'a pas encore assez fait parler d'elle.

« Le Peuple du Centre » qui sous le titre « Procès charbonnages » et la signature de notre excellent confrère A. J. Naudin, publie l'article suivant: La société des mines de Courrières trouve sans doute qu'elle n'a pas encore assez fait parler d'elle.

« Le Peuple du Centre » qui sous le titre « Procès charbonnages » et la signature de notre excellent confrère A. J. Naudin, publie l'article suivant: La société des mines de Courrières trouve sans doute qu'elle n'a pas encore assez fait parler d'elle.